JUILLET 2018

MOOSCH notre village

LETTRE MUNICIPALE N° 67

La Vierge à l'enfant

Le joyau patrimonial du village

Et aussi...

> Nature : la forêt, un bien précieux.

> Service : un nouveau pharmacien.

> Sécurité : des «voisins attentifs» volontaires.

Infos pratiques

ALLO la mairie

Horaires d'ouverture de la mairie :
Du lundi 9 juillet
au dimanche 26 août 2018
Lundi : Matin fermé ; 14 h – 17 h
Mardi : Matin fermé ; 14 h – 18 h
Mercredi : 8 h – 12 h ;
Après-midi fermé
Jeudi : Matin fermé ; 14 h – 18 h
Vendredi : 8 h – 12 h ;
Après-midi fermé

Plus que jamais, élus
et personnel communal
sont à votre écoute.

Contact :
Tél. : 03 89 82 30 70
Fax : 03 89 38 90 23
E-mail : moosch.mairie@wanadoo.fr
Site internet :
http://www.moosch.net

Rencontre avec le maire
et les adjoints sur rendez-vous

Sommaire

Photo de la 1er de couverture :
La Vierge à l'enfant
Page 2
Infos pratiques
Page 3
L'éditorial du Maire
Pages 4 à 7
Bien vivre ensemble...
Pages 8 et 9
Agir pour les Mooschois
Pages 10 et 11
Retour sur images
Page 12
Rubrique du Papydocteur
Page 13
Préserver notre cadre de vie
Page 14
Les décisions du conseil
Pages 15
Parole de lecteurs
Page 16
Agenda - Lu par ailleurs

Lettre municipale tirée
à 800 exemplaires.
Distribuée par les membres
du Conseil Municipal.
Directeur de la publication :
José SCHRUOFFENEGER.
Photos : **Jean-Claude PERNEL, Marc SOLARI, Jean-Louis BITSCHINE, Pascale RUDLER, Didier LOUVET et Christine FRIESS.**

HORAIRES ÉTÉ MAIRIE

Le départ de Liliane GASSER à la retraite, l'absence des uns et les congés des autres nous mettent dans la difficulté et nous ont amenés à prendre la décision de **fermer la mairie au public semaine 31 (lundi 30 juillet au vendredi 3 août) et à modifier les horaires d'ouverture de la mairie au public** (voir ci-contre).
Le personnel et la municipalité remercient les mooschoises et les mooschois pour leur indulgence et leur compréhension.

PLANNING DE COLLECTES 2018

- **La collecte des ordures ménagères a lieu le vendredi. Merci de sortir les sacs le jeudi soir.**
- **La collecte des ordures encombrantes a lieu le mercredi, selon le planning ci-dessous.**
  - 19 septembre 2018
  - 17 octobre 2018 (uniquement métaux)
  - 21 novembre 2018
- **Collecte D3E**
  (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques). A déposer à Wesserling.
  Tout équipement qui fonctionne avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur
  Samedis matins 15 septembre et
  17 novembre 2018
- **Collecte DMS (Déchets Ménagers Spéciaux).**
  A déposer à Wesserling.
  Samedis matins 6 octobre 2018

LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE

Le Service militaire volontaire (SMV) est né de la volonté de favoriser, par un nouveau dispositif, **l'emploi et l'insertion sociale des jeunes en difficulté.** Forte de son expérience sociale, l'armée de Terre assure, depuis le 1er juillet 2015, l'essentiel du soutien de ce nouveau dispositif.
Avec une expertise éprouvée et reconnue depuis 1961, dans le domaine de la formation professionnelle en Outre-Mer au travers du Service Militaire Adapté (SMA), **l'armée de Terre met en œuvre tout son savoir-faire pour former et conduire à l'emploi avec succès plus de 5000 jeunes par an.**
Le SMV propose aux jeunes un parcours d'insertion vers l'emploi, de 6 à 12 mois, avec une compensation financière à hauteur de 313 euros par mois, au sein d'unités militaires spécifiques. Cette durée variable permettra d'offrir à tous les volontaires stagiaires un parcours individualisé qui s'organisera autour de deux piliers :

1/ Formation à la vie en collectivité dans un cadre militaire :

- un mode de vie militaire, en tenue et en caserne, est caractéristique du SMV par rapport aux autres dispositifs existants. L'objectif étant de se réapproprier les règles simples du « vivre ensemble ».
- une formation civique et citoyenne, pour renouer avec la vie en collectivité (tenue, ponctualité,…) et mieux comprendre son environnement (fonctionnement des institutions…), par l'apprentissage des gestes de premiers secours et la participation à des missions d'aide et d'assistance à la population (missions de protection de l'environnement ou de restauration du patrimoine, en collaboration avec les collectivités locales).
- un entraînement physique progressif, pour reprendre ou acquérir des habitudes de vie saines et développer le goût de l'effort.

2/ Formation professionnelle

- une remise à niveau scolaire pour consolider les connaissances élémentaires permettant l'accès à l'emploi ou à la formation.
- une formation professionnelle certifiée, regroupant l'acquisition de savoir-faire et une expérience professionnelle reconnue, avec des périodes de stage en entreprises.
- l'obtention du permis de conduire.

Le périmètre pour 2018 : Si le recrutement se fait sur volontariat, **la priorité est donnée aux jeunes de la région d'appartenance du centre.** La qualité première recherchée chez les candidats est **la motivation à vouloir s'en sortir.** Une visite médicale, sous la responsabilité du service de santé des armées permet de valider l'aptitude des volontaires. **1000 places seront proposées en 2018.**

Pour le Grand Est, le 1er régiment du service militaire volontaire est basé en Lorraine, à Montigny-lès-Metz.
Plus de renseignements sur le site internet www.defense.gouv.fr/SMV et sur la page Facebook du SMV www.facebook.com/servicemilitairevolontaire

HORAIRES PISCINE

La saison estivale au centre aquatique de Wesserling est ouverte. Elle s'achèvera le **vendredi 31 août 2018.**
Pour vous accueillir, un bassin olympique avec plongeoir et grand toboggan, un moyen bassin avec toboggan, une pataugeoire pour les plus petits, une aire de pique nique et un grand espace vert aménagé sont à la disposition du public.
La cafétéria sera ouverte tous les jours.
Horaire inchangé pendant toute cette période : **10 h 00 – 19 h 00 (piscine également ouverte les 14 juillet et 15 août).**
Cet été, seuls les bassins extérieurs seront accessibles au public car d'importants travaux sont prévus à la piscine couverte.
Vous pourrez participer aux séances **d'aquatonic** qui se dérouleront dans la fosse les **mardis et jeudis de 18 h 00 à 18 h 40** – acticité réservée aux nageurs - (8 € sur inscription).

BAIGNADE : TROIS RÉFLEXES POUR SE BAIGNER SANS DANGER :

- Choisissez les zones surveillées
- Surveillez vos enfants en permanence
- Tenez compte de votre forme physique

Lorsque vous vous baignez avec vos enfants :

- **Restez toujours avec eux** quand ils jouent au bord de l'eau ou dans l'eau.
- Baignez-vous **en même temps qu'eux**.
- Désignez **un seul adulte responsable** de leur surveillance.
- S'ils ne savent pas nager, **équipez vos enfants de brassards** (portant le marquage CE et la norme NF 13138-1) adaptés à la taille, au poids et à l'âge de l'enfant (voir informations sur le produit et la notice d'information) dès qu'ils sont à proximité de l'eau.
- **Méfiez-vous des bouées ou des autres articles flottants** (matelas, bateaux, pneumatiques, bouées siège,….), ils ne protègent pas de la noyade.
- **Surveillez vos enfants en permanence**, même s'ils sont équipés de brassards.

L'éditorial du maire

LA FORÊT EST UN BIEN PRÉCIEUX.

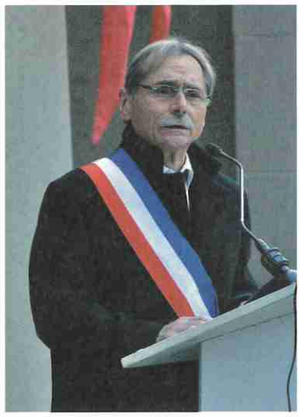

Il m'arrive de comparer la forêt du massif vosgien, montagne ancienne mais qui est restée très sexy, avec une belle femme dans la force de l'âge. Tout le monde la désire… et **chacun en voudrait la jouissance exclusive.**

Les naturalistes voudraient en faire un sanctuaire au nom de la biodiversité, l'ONF pour faire une «culture» d'arbres exemplaires, les communes pour leur budget, les associations sportives pour en faire un terrain de jeux, le Club Vosgien pour la réserver uniquement aux randonneurs utilisant les sentiers qu'il entretient, les professionnels du tourisme pour les retombées économiques, les cavaliers et les vététistes parce que la forêt est «un espace de liberté» et enfin les chasseurs pour pouvoir chasser sans être importunés par tous les autres.

Pour le moins que l'on puisse dire, c'est le choc des points de vue. «L'utilité» de tous ces intervenants ou usagers n'est pas à démontrer tant elle est évidente, mais comment concilier les intérêts des uns et des autres qui apparaissent légitimes à chacun d'entre eux ?

La question n'est pas simple… Que celui qui possède la réponse n'hésite surtout pas à la rendre publique… mais que les «n'y a qu'à» et les «faut qu'on» se taisent.
Bien entendu, on peut toujours proposer à l'ensemble des protagonistes de se mettre autour d'une table, d'y exposer leurs propositions et de confier au Parc des Ballons d'en faire une synthèse, sorte de plus petit dénominateur commun… qui bien entendu ne satisfera personne.

Soyons honnêtes, nous le savons tous, la solution parfaite n'existe pas, parce qu'entre **les nécessaires protection et préservation, «l'appât du gain»** (expression qui n'est pas forcément péjorative, elle reflète simplement l'air du temps) **et la volonté de jouir de la forêt sans entraves, la conciliation est probablement impossible.**

Faut-il pour autant rester l'arme au pied ? Sans doute pas ! Il me semble **qu'un appel à la raison , à l'intelligence, à certaines formes de «modération» dans les pratiques des uns et des autres, au respect des règles existantes, à un prélèvement de gibiers un peu plus conséquent, seraient un tout premier pas…**
Soyons clairs, si nous ne nous engageons pas sur cette voie, à la fin, **il n'y aura que des perdants.**

Je vous souhaite de tout cœur un bel été.

José SCHRUOFFENEGER
Juin 2018

Post criptum :
L'enquête publique concernant le PLUI de la vallée aura lieu du 3 septembre au 5 octobre 2018. **Le commissaire enqueteur sera en mairie de Moosch le lundi 1er octobre 2018 de 14h à 16h. '**

LE CHIFFRE DU MOIS

43

c'est le nombre d'années
de fidélité de Liliane GASSER
à la mairie de notre village.

BALLON D'ESSAI OU VÉRITABLE MENACE ?

« Les pensions de réversion», c'est la part reversée au conjoint quand un retraité décède… Bruno LEMAIRE, le ministre de l'économie, pense que cette pension qui permet à une veuve par exemple de ne pas se retrouver sans ressources à la mort de son mari, devrait être repensée pour être «plus juste et plus efficace», manière diplomatique pour dire qu'on pourrait la supprimer. Que neni a dit le Président en précisant que les retraités actuels n'ont rien à craindre. Et les futurs retraités?

LA CITATION DU MOIS

« Mon sentiment, c'est qu'on
est en train de remplacer
le vieux monde des solidarités
par le jeune monde
des abandons de ceux qui
ont besoin de la solidarité…
C'est le problème
d'une monarchie qui en fait
n'a plus de moyens,
et ce qui me dérange,
c'est que les quelques moyens
qu'elle a, elle a décidé d'arbitrer
pour permettre à ceux qui
courent le plus vite de courir
de plus en plus vite »

Jean Louis BORLOO
(ancien ministre)

C'EST TRISTE UNE LETTRE ANONYME

Nous n'avons pas à nous plaindre des lettres anonymes, **nous n'en avons pas reçues beaucoup... trois très exactement depuis 2001.** La première «exécutait» un conseiller municipal, la deuxième en plein débat sur le bilinguisme exhortait le maire à faire attention au retour des «allemands» et enfin la troisième, que nous nous permettons de reproduire ci-dessous.

«Monsieur le Maire de Moosch, Par la présente, je m'inquiète qu'une nouvelle entreprise d'exploitation forestière dirigée par PEREZ Quentin travaille pour le compte de la commune sous le couvert de l'ONF, alors que cette dernière ne possède pas les autorisations nécessaires à cette prestation et notamment les déclarations ACTRATIS.

Ceci nuit gravement aux autres entreprises soumissionnant pour de tels travaux et engage la responsabilité civile et pénale des donneurs d'ordres, notamment le maire et l'ONF. »

Bien entendu, le maire s'est adressé instantanément à l'ONF pour vérifier **ce qui n'était qu'un «fake news»** confirmé par le courrier de l'Unité territoriale de Saint-Amarin qui suit.

«Suite au courrier reçu ce jour au sujet de l'entreprise PEREZ QUENTIN TRAVAUX FORESTIERS, je tiens à vous assurer que cette entreprise est en conformité au regard de ses obligations sociales et fiscales et son attestation de responsabilité civile professionnelle (ARCP) est valide.

Ceci est approuvé par le site d'Actradis sur lequel nous vérifions que chaque prestataire travaillant en forêt publique est bien à jour.

Les informations énoncées dans ce courrier sont erronées.»

Au-delà du mensonge et de l'insupportable lâcheté de l'anonymat, cet incident de parcours nous inspire la réflexion suivante : la concurrence exacerbée que les entreprises se livrent pour arracher des marchés, même de petits marchés, conduisent certaines **sur le terrain de la délation et des menaces. C'est grave, mais c'est hélas dans l'air du temps.**

MOOSCH, TERRE DE GRAPHEURS

Après l'armoire Rosace rue des Artisans, nous avons eu droit à un autre graffiti sur un bien public à l'entrée du village. Mais celui là nous laisse particulièrement songeur.

Le message est pour le moins «brouillé». On a l'impression que la «terre d'accueil» est une réponse à «ici c'est l'Alsace»...

Une affirmation identitaire suivie d'une affirmation d'ouverture... Comme si les grapheurs appartenaient à deux chapelles antagonistes.

Le débat est sans doute captivant mais s'il pouvait ne pas souiller les bâtiments publics ce serait mieux !

Et si on pouvait respecter les biens d'autrui.

LES TROUBLES DU VOISINAGE PEUVENT ÊTRE VISUELS

Pour répondre à une question qui nous est posée parfois, ci-joint un arrêt de la Cour de Cassation :
«Par un arrêt du 8 mars 2018, la Cour de Cassation rappelle que **le trouble de voisinage peut être visuel.**

A la demande de leurs voisins, les propriétaires d'un pavillon ont été condamnés pour avoir entreposé sur leur propriété, en divers endroits, de nombreux encombrants, tels que WC, carcasse de réfrigérateur, banquette déchirée, bouteille de gaz ou encore rouleau de grillage...

Ainsi, des encombrants entreposés dans un jardin à la vue des voisins peuvent constituer un trouble anormal de voisinage ouvrant droit à réparation. Au même titre que des nuisances sonores ou olfactives, des nuisances visuelles peuvent parfois être considérées comme des troubles anormaux de voisinage.

En novembre 2015, la Cour de Cassation a déjà jugé qu'une clôture constituée de vieux sommiers métalliques rouillés pouvait causer un «**préjudice esthétique incontestable**» au voisinage.»

BIENVENUE À RACHEL ET LUIS

Coup sur coup, deux établissements ont ouvert leur porte au public ces temps derniers. Ainsi ont été inaugurés **le restaurant «Aux délices du Portugal» et la Crêperie/Pizzeria «Chez Rachel»** se situant l'un et l'autre en périphérie de notre village à l'entrée Est.

Nous souhaitons bon vent à Rachel et à Luis qui vont occuper une place spécifique dans l'offre gastronomique mooschoise.

«La meilleure publicité, leur a dit le maire lors de l'inauguration, sera le bouche à oreille ; alors confectionnez de bons petits plats, pas trop chers... et la «bonne rumeur» fera le reste.»

La salle du restaurant «Aux délices du Portugal»

Rachel prête à accueillir les clients.

LE BÛCHER DE LA SAINT-JEAN

Les «redoublants» Valentin, Alban, Maxime, Gaëtan et Nathan, forts de l'expérience acquise l'an dernier, nous **ont encore construit un très beau bûcher de facture classique**.

Avec leurs parents et amis, ils ont organisé **la soirée du solstice d'été qui a bénéficié de tous les ingrédients nécessaires à une crémation réussie.** Une météo superbe, un public nombreux plutôt «jeune» et joyeux, une musique pas trop brutale à l'oreille distillée par un DJ bienveillant et un feu d'artifice magnifique.

La nuit la plus courte a connu une ambiance «bon enfant» comme on les aime. **Merci aux conscrits, à leurs parents et aux «biberons»** qui sont déjà prêts à prendre la relève.

Le bûcher est une affaire villageoise. Et même si la modernité y met désormais son grain de sel, **le fackel est une tradition qu'il faut sauvegarder.**

Le bûcher Mooschois, avant...

... après.

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Madame Muriel SCHMIDT, assistante de service social, sera en congés du 9 au 24 juillet. Elle tiendra permanence en mairie pour les personnes qui ont pris rendez-vous **le jeudi 26 juillet l'après-midi, le mardi 7 août l'après-midi, les vendredis 17 et 24 août le matin.**

A partir du jeudi 6 septembre au matin, elle reprendra ses permanences habituelles.

UN NOUVEAU PHARMACIEN

Carole PONTON notre souriante pharmacienne a quitté notre village pour concrétiser d'autres projets, toujours dans la pharmacie. Qu'on se rassure un passage de témoin a été exécuté dans la douceur et l'harmonie.

Ainsi avons-nous **le plaisir d'accueillir Stéphane FORET, docteur en pharmacie, diplômé de la Faculté de Strasbourg**. Ce nouveau pharmacien n'est pas un néophyte, il a exercé dans la région mulhousienne puis dans une pharmacie de la vallée.

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à Stéphane FORET et **nous sommes persuadés qu'il saura se mettre en quatre pour servir et conseiller les mooschoises et les mooschois.**

LILIANE GASSER QUITTE LA MAIRIE

Après 43 ans de service qui selon la formule consacrée ont été bons et loyaux, **Lili a fait valoir ses droits à la retraite.**

Une «cérémonie de départ» s'est tenue à la mairie en présence d'élus du Conseil Municipal, des maires et adjoints honoraires et du personnel de la Commune.

Comme il est de coutume le maire a rappelé **le parcours de l'heureuse retraitée.** Embauchée par Léonard ZURLINDEN en 1975, elle a œuvré par la suite sous les mandats de Jean-Paul HEISSLER et de José SCHRUOFFENEGER. Ce dernier a rappelé l'ensemble des tâches si variées que faisait Lili au sein du service administratif en relation avec un adjoint ou le maire.

Au nom de tous les présents, **le maire a souhaité une belle retraite à la partante** lui disant : «je connais tes dispositions à la pratique de la philosophie hédoniste qui considère le plaisir comme un bien essentiel, un but de l'existence et je ne doute pas un instant que tu vas mordre à pleines dents dans tous les plaisirs qu'offre la vie...».

Elus, anciens élus et personnel souhaitent une bonne retraite à Lili.

EXCURSION DE L'UNC À ARC ET SENANS

La section UNC a effectué sa traditionnelle et annuelle sortie. Au programme, **visite de la Saline Royale d'Arc et Senans et Arbois et son vignoble.**

Le matin visite de la Saline Royale classée au patrimoine de l'UNESCO et du musée Claude Nicolas LEDOUX, architecte visionnaire du siècle des lumières, maître d'œuvre du site.

A midi, un repas gastronomique à Arc réconforta le groupe, l'après-midi escapade dans le vignoble d'Arbois avec visite commentée dans une cave vinicole et **dégustation des vins du Jura accompagnée de comté.**

Les vins du Jura n'ayant plus de secret pour eux, les participants prirent le chemin du retour en pensant déjà à l'année prochaine.

Toujours une journée réussie pour les anciens combattants et leurs amis.

EXCURSION DES PÊCHEURS À SERRE-PONÇON

Les Pêcheurs de Moosch ont fait une escapade au Lac de Serre-Ponçon. Installés à l'hôtel à Crots, les participants ont traversé le site époustouflant des **gorges du Guil,** ont fait un détour dans le **Queyras,** visité la commune de **St-Veran** à 2042 m d'altitude, commune la plus haute d'Europe et classée plus beau village de France. Plus tard les pêcheurs ont découvert le mythique col de **l'Isoard** à 2361 m d'altitude et de **Briançon,** ville fortifiée par Vauban.

Le lendemain, visite de **l'abbaye de Boscodon** édifiée en 1120 par des moines cisterciens de l'ordre de Chalais, promenade en bateau sur le lac de Serre-Ponçon, découverte de la **Chapelle ST -Michel** datant du 12e siècle qui résista à la mise en eau du barrage.

4ème jour visite **d'Embrun,** cité épiscopale, surnommée la Nice des Alpes, puis itinéraire panoramique autour du Barrage de Serre-Ponçon, 2ème barrage d'Europe par sa capacité, 1272 millions de mètres cubes, 3ème par sa superficie de 28,2km2. Arrêt à **Sauze-du-Lac** pour voir les «Demoiselles Coiffées» ou cheminée de fées, colonnes de pierres étranges dues à l'érosion du vent, du gel et du dégel.

Les yeux encore remplis de la beauté de ces paysages, les pêcheurs rentrèrent à Moosch en pensant à leur prochaine escapade.

L'amicale devant le lac de Serre-Ponçon.

«VOISINS ATTENTIFS»

Une bonne cinquantaine de mooschoises et de mooschois a répondu à l'invitation de la municipalité et a participé activement à une réunion consacrée à la sécurité des biens.

Le maire a rappelé que la délinquance était en hausse, y compris dans la vallée, que nous avons eu à déplorer 16 cambriolages à Moosch en 2017… que nous avons un gendarme pour 1000 habitants dans la vallée et qu'il fallait peut être **se défendre collectivement contre les escrocs et les cambrioleurs.**

Invité à animer cette réunion le Major Denis AUBERTIN, référent sûreté en prévention, a présenté **le dispositif «participation citoyenne»** que nous appelons «**voisins attentifs**».

De quoi s'agit-il ?

«Nous demandons aux habitants de nous assister dans la sûreté, a dit le Major, **ils deviennent des acteurs** d'un système de prévention destiné à prévenir les cambriolages voire les éviter, grâce **aux référents de quartier ou de rue**. Leur rôle, c'est d'être **des correspondants privilégiés** de la gendarmerie. Ils auront la tâche de signaler des faits anormaux (démarcheurs ou véhicules suspects, incivilités, dégradations…) que les habitants du quartier leur auraient signalé ou qu'ils auraient vu.»

Ce dispositif favorise les contacts, ce n'est pas de la délation et **surtout pas une milice**.

L'efficacité du dispositif dépendra du nombre de référents et s'il est adopté, la commune aura le droit de mettre en place un panneau aux entrées du village indiquant l'existence des «voisins attentifs» ce qui incite les voyous à aller ailleurs selon les statistiques.

A ce jour **une quinzaine de volontaires se sont signalés à la mairie**… ils seront invités le moment venu à une séance de formation dispensée par la gendarmerie.

Le maire commente les chiffres de la délinquance.

Un public très attentif et très motivé.

LA VIERGE À L'ENFANT, L'ÂME DE NOTRE VILLAGE

Le 15 août, de nombreux paroissiens se réunissent autour de l'ex-voto représentant la Vierge à l'enfant divin après avoir gravi l'une de nos quatre belles collines.

Les uns participent à cette procession de l'Assomption avec ferveur religieuse, les autres pour faire la promenade du 15 août, mais tous **pour manifester la fidélité à la parole donnée, à la promesse faite par les autorités civiles et religieuses en 1916** d'ériger une statue de la Vierge sur une colline et de la gravir en procession le jour de l'Assomption, si le village était épargné par les bombardements.

«Si mon agenda me le permet, nous a dit le maire, je participe à cette procession sur la belle colline de la Vierge où je me promène souvent et où je rencontre parfois des administrés qui se recueillent ou qui prient dans la solitude. J'y participe parce que je crois profondément, même si cela apparait désuet aujourd'hui, que le respect d'un engagement, le respect de la parole donnée, de la promesse, honorent les hommes et les font grandir.»

Depuis quelques temps, nous observons **les outrages du temps sur l'ex-voto**, des dorures plus ternes, des infiltrations d'eau, des fissures sur le fût…

Cette année du centenaire de la fin de la Grande Guerre nous semblait bien choisie pour refaire une beauté à ce qui est l'un des joyaux de notre patrimoine communal, lié directement à la guerre 14/18.

Dans **l'esprit des «journées citoyennes»,** une équipe de bénévoles, avec notre service technique, a entrepris **la restauration de notre «Vierge».** Chacun a pu apercevoir l'important échafaudage mis en place pour faire les travaux de réhabilitation de la colonne, du remplacement de la platine octogonale sur laquelle repose la Vierge à l'enfant qui aura droit d'ici quelques jours à une nouvelle couche de dorure.

Si le chantier avance comme on le souhaite, nous serons prêts le 15 août, pour l'Assomption. Mais dès à présent, nous voulons exprimer **notre immense et sincère gratitude à Gérard BRUETSCHY, Claude BERNA, Jean-Luc MARTIN, Jacques MENY, Richard ZUSSY, Guy PAOLIN, Francis FINK, Jean-Louis BITSCHINE, Francis BELZUNG et Christian KLEIN pour leur contribution à ce projet de restauration.**

Du haut…

… vers le bas…

La platine octogonale qui protégera la colonne.

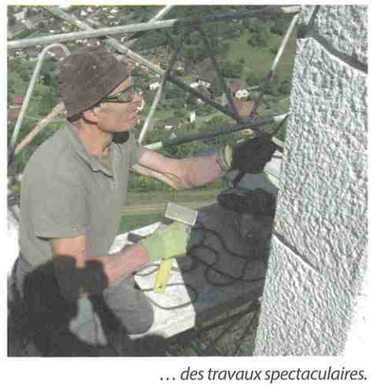

… des travaux spectaculaires.

MISE EN PLACE D'UNE «BOÎTE D'INFORMATIONS»

Notre ami Georges BOEGLEN a fabriqué avec le talent que nous lui connaissons, une petite armoire dans laquelle nous mettrons **des informations destinées aux randonneurs** qui ont choisi nos circuits de la rive droite (circuit des 4 collines ou celui de la Roche aux bébés, Gsang, Belacker…)

Ainsi pourront-ils trouver un dépliant rappelant **les précautions à prendre concernant les tiques** et la maladie de Lyme. Nous y déposerons également des dépliants décrivant le circuit des 4 collines qui reste la plus belle promenade autour de notre village.

Merci à Georges pour ce beau travail.

UNE MAGNIFIQUE RÉHABILITATION

On ne présente plus Madame GULLY et Monsieur KOEHL infatigables «restaurateurs» du patrimoine religieux de notre vallée.

Ainsi ont-ils proposé au maire de **refaire une jeunesse au calvaire** de la rue du Ruisseau.

Nos amis de Fellering ont montré **un savoir faire étonnant** et une résistance à toute épreuve sous un soleil particulièrement accablant.

Le résultat est tout simplement magnifique. Nous exprimons **notre infinie gratitude à ce duo de bénévoles** et invitons les mooschoises et les mooschois à faire un petit tour pour admirer cette restauration.

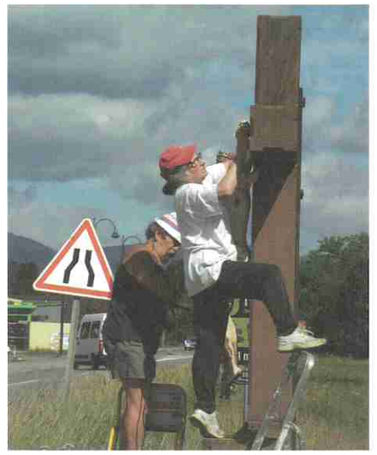

Le duo de bénévole au travail.

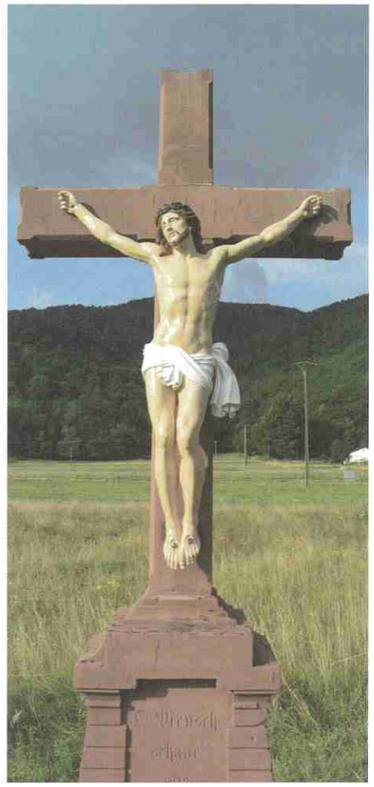

Une restauration exceptionnelle.

TRAVAUX D'INTÉRÊTS PAYSAGERS

Dans le cadre du Gerplan qui finance des travaux d'intérêts paysagers, nous avons fait appel à l'entreprise d'insertion «Patrimoine et Emploi» pour remonter **un muret en pierre sèche sur la colline du bûcher selon les techniques anciennes**.

«Patrimoine et Emploi» permet à de nombreux demandeurs d'emploi de remettre les pieds à l'étrier tout en participant à des chantiers utiles dans toutes les communes de la vallée.

Merci aux «protégés» de la Présidente Denise ARNOLD

Un chantier qui est également un hommage au savoir-faire des anciens.

Du beau travail.

Retour sur images

Travaux rue du Cercle : Un énorme camion aspirateur pour dégager les regards.

Un capharnaüm impressionnant dans la cour du Cercle !

Le parking si nécessaire du Mooschbach s'était affaissé. Après une purge et une place supplémentaire, il n'y plus qu'à poser l'enrobé.

Cérémonie de la citoyenneté : Remise du livret citoyen à l'exemplaire Marine STORCHI en présence de Gérard BRUETSCHY, président des Donneurs de Sang.

Opération jardinières : Les enfants de l'école maternelle très heureux de participer à la plantation.

Le fleurissement du mur des aînés est particulièrement harmonieux.

Fête de la musique : Les chorales réunies de Moosch et Mitzach toujours présentes pour cette fête de l'été.

Les bénévoles réunis par Sylviane RIETHMULLER ont préparé une fois de plus les jardinières destinées à embellir la Commune.

comme la Gugga des Heirupfer.

Les bénévoles «fleurisseurs» de la Commune.

La chanteuse Julie AVRIL était l'invitée d'honneur de la soirée qui s'est prolongée tard dans le parc André Malraux.

Rubrique du Papydocteur

ALIMENTATION ET SANTÉ SONT ÉTROITEMENT LIÉES.

Une alimentation variée et équilibrée est un élément primordial dans le cadre de la prévention des maladies.

Réduire sa consommation de viande, c'est bon pour la planète… et aussi pour le cœur. C'est ce que suggère une récente étude menée par des scientifiques de l'Institut national de recherche agronomique (Inra) et AgroParis Tech publiée dans **l'International Journal of Epidemiology**. L'équipe française a suivi 80 000 personnes pendant neuf ans. Leurs habitudes alimentaires ont été passées au peigne fin, tout comme leur santé cardio-vasculaire. Elle conclut que **les protéines issues des fruits à coques ou fruits à écales (noix, noisettes, amandes, pistaches etc) sont associées à un moindre risque cardio-vasculaire**.

Chez les participants dont la source de protéines provenait principalement de la viande, ce risque de maladie cardio-vasculaire, principale cause de décès, était augmenté de 60%. Plusieurs études ont montré que les régimes trop riches en protéines animales favorisent certaines pathologies cardio-vasculaires et certains cancers. **Remplacer ces protéines de source animales par des protéines végétales est donc judicieux.**

Mais **tous les choix de substitution ne se valent pas.** Les protéines végétales issues des fruits et légumes ont un effet neutre sur le système vasculaire et apportent en général peu d'énergie mais des sucres nocifs. Lorsque le régime fait la part belle aux protéines issues des fruits à coque, le risque de **décès d'origine cardio-vasculaire est réduit de 40%. Les fruits à coques sont pourvoyeurs de bonnes graisses**, acides gras mono-insaturés, oméga 3 abaissant le mauvais cholestérol. Riches en énergie, ils constituent également une très bonne source de calcium (en particulier les amandes, les noisettes…), mais aussi de fer et de zinc (entre 4 et 6 mg par 100 g), de magnésium, de phosphore, potassium, vitamines du groupe B,E…, et de fibres **le tout sans apport de sucre**. Les fruits à coque contiennent également plusieurs autres éléments bénéfiques tels que stérols végétaux, phyto-œstrogènes et autres phyto-nutriments qui jouent tous un rôle dans la santé cardiaque et exercent une action anti-inflammatoire sur les artères, l'inflammation étant un signe précoce de maladie cardio-vasculaire.

En pratique **la consommation d'une portion de fruits à coque (8 noix ou 30 noisettes ou 30 pistaches non salées) plusieurs fois par semaine semble protéger contre l'infarctus du myocarde et l'accident vasculaire cérébral.** Plus leur consommation est fréquente, plus la protection conférée est grande. Elle diminue également le risque de diabète et de certains cancers. Cependant les fruits à coques exposent à des allergènes pouvant conduire à des réactions anaphylactiques graves, voire mortelles. Ces allergies sont en augmentation parallèlement **à l'accroissement de la consommation -à son insu- par la population des fruits à coques qui rentrent dans composition de nombreuses recettes de l'industrie agro-alimentaire.** Dans les pays développés, la fréquence des allergies aux noix varie de 6,5 à 30% donc 70% de la population pourrait diminuer significativement (de 40%) son risque de **décès d'origine cardio-vasculaire.**

Jean-Jacques GRAU

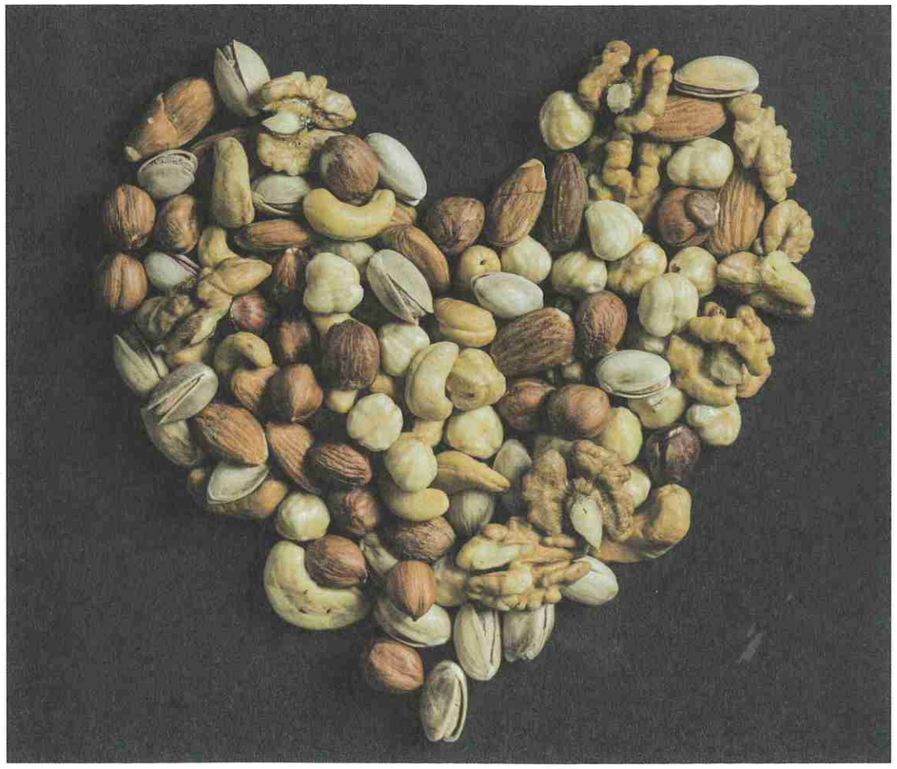

Préserver notre cadre de vie

LA CHRONIQUE FORESTIÈRE DE MARC SOLARI

De jolies choses à voir.

En forêt, il n'y a pas de vacances pour l'exploitation en été. **C'est la pleine saison pour les résineux** et pour divers travaux dans les jeunes plantations.

Le temps des vacances est aussi l'occasion d'aller se promener en forêt pour profiter du calme et du paysage. Mais évitez de troubler la tranquillité des lieux, les autres apprécient également le silence et la faune vous en saura reconnaissante.

Mésange bleue

Paon du jour

Toile d'araignée

Si vous faites une pause casse-croûte, **pensez à ramener vos déchets** et ne faites du feu qu'aux endroits prévus pour cela. Les risques d'incendie sont faibles chez nous mais pas inexistants pour autant.

Il y a plusieurs abris disponibles en forêt et ils sont ouverts à tous. Mais **laissez-les propres en partant**. La Commune ou les bénévoles qui s'occupent de leur entretien n'ont pas vocation à jouer les éboueurs ou les personnels de ménage.

Brocard

En vous promenant, gardez l'œil ouvert car **il y a plein de jolies choses à voir**. En étant un peu observateur, vous vous rendrez compte que la flore et la faune que l'on peut rencontrer chez nous vaut bien celles des pays exotiques… Il suffit de bien regarder autour de vous. **Je vous offre quelques espèces que l'on peut rencontrer dans notre forêt**… alors ouvrez l'œil et le bon.

Pour les amateurs, les premiers cèpes sont sortis. Bonne cueillette !

Cèpes de pin

Les décisions du conseil

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI UNE FOIS DEPUIS LA PUBLICATION DE NOTRE DERNIÈRE «LETTRE MUNICIPALE» DU MOIS DE MAI.

SEANCE DU 22 MAI. Les Elus municipaux ont approuvé notamment...

Modification des statuts du Syndicat Mixte Thur Amont

Le maire a rappelé que la loi du 27 janvier 2014 dite de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles a confié au bloc communal **la compétence en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI).**

L'importance de cette responsabilité milite pour que cette compétence puisse être **confiée à un syndicat mixte**, ce qui est déjà le cas actuellement (**Moosch est adhérent du Syndicat Thur Amont**).

Le comité de ce syndicat a voté **l'extension de son périmètre** aux communes de Steinbach, Mollau, Goldbach-Altenbach, Geishouse et Storckensohn. Le Conseil Municipal à son tour a validé ces adhésions.

Il a également approuvé à l'unanimité la transformation du Syndicat Mixte Thur Amont en **Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'eau (EPAGE)** qui permet le maintien en son sein du Département, **sans lequel, il faut bien le dire, le Syndicat serait bien démuni**.

Enfin, le Conseil a désigné le maire et l'adjoint Bertrand MURA en tant que délégué au sein du Comité Syndical de l'EPAGE Thur Amont.

Règlement général sur la protection des données (RPGD)

Selon un règlement du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, le RPGD entre en application le 25 mai 2018.

Toutes les collectivités et toutes les entreprises sont désormais tenues de **mettre en «sécurité les données à caractère personnel».**

Compte tenu du volume important de ces nouvelles obligations légales et les moyens dont les collectivités disposent, le Centre de Gestion 68 propose de mettre à disposition de ses collectivités un modèle de convention de mise à disposition des moyens matériels et du personnel pour la mise en conformité des traitements de données à caractère personnel.

Le CDG54 a accepté de mutualiser son expertise et ses moyens au bénéfice des Centres de Gestion de l'inter région Est et des collectivités qui leur sont rattachées.

Les charges engendrées par cette mission s'élèveront à 0,057 % calculées sur la base des rémunérations versées aux agents relevant de la collectivité.

Le Conseil Municipal a autorisé le maire à signer cette convention.

Approbation d'une convention avec le réseau Orange

Dans le cadre des travaux de la rue du Cercle Catholique, la société Orange propose la conclusion **d'une convention relative à l'opération d'effacement des réseaux aériens**. Cette prestation se chiffre à un montant de 6 946 euros. Mais Orange remboursera à la Commune 1920,24 euros pour les travaux de génie civil. Le Conseil approuve cette convention et autorise le maire à la signer.

Par ailleurs, le Bureau Municipal s'est réuni les lundis soir pour avancer sur les affaires courantes. Ont été évoqués notamment les points suivants.

Plan canicule

Les affiches seront distribuées par Sylviane RIETHMULLER auprès **des médecins, du pharmacien, des infirmières, des dentistes et de la Résidence Jungck.** Une information sera également diffusée comme chaque année par voie de presse et sur le panneau lumineux. La liste communale des inscrits sera également réactivée.

Vérification des poteaux d'incendie

En application d'un décret du 27.02.15 **la mission de contrôle des poteaux d'incendie n'est plus partagée avec le SDIS, mais une mission à réaliser sous la responsabilité du maire.** Après consultation, c'est l'entreprise Caron Sécurité qui a été retenu pour ce contrôle.

Tournoi de lutte et loto

La Sté Espérance signale la reconduction de son tournoi de lutte et du Loto. Comme chaque année, **l'aide précieuse des services techniques est demandée** (Camion, sono, 4 cabanons, ouverture sanitaires, barrières de sécurité, ouverture du plateau sportif).

LINKY : Tribunal Administratif et soutien de l'AMHR

La mairie de Sainte-Marie-aux Mines vient d'être condamnée par le Tribunal Administratif de Strasbourg à retirer sa délibération pour cause d'incompétence, concernant l'interdiction de remplacement des compteurs LINKY. Une preuve de plus qui confirme bien que les mairies du Haut-Rhin ne peuvent pas prendre de telles délibérations.

L'Association des Maires du Haut-Rhin vient d'informer tous les maires que suite aux réunions publiques LINKY dans la majeure partie des cas assez houleuses, **qu'elle n'acceptera en aucun cas que les élus municipaux soient pris à partie, caricaturés et que des injures, outrages et diffamations soient proférés à leur égard** (cas à Kaysersberg). Dans tous les cas, l'AMHR se constituera partie-civile dans le cadre des instances qui seront introduites par les élus municipaux mis en cause.

Réfection du chemin du Moulin

Ces travaux ont été réalisés par les services techniques de Geishouse et de Moosch. **Une parfaite démonstration de « mutualisation rapprochée »** et non institutionnelle.

Quatre jobs d'été 2018

Quatre jeunes de la Commune travailleront au sein du service technique cet été.
Il s'agit de :
02 au 13 juillet : Henri MBELLE ELE
16 au 27 juillet : Elena MERCKY
30 juillet au 10 août : Naomi MOREIRA
20 au 31 août : Elodie TURETTA

Convention de partenariat SDIS

Dans le cadre du partenariat signé entre la commune et le SDIS, ce dernier a lancé une évaluation du dispositif expérimental en cours. Les conclusions de cette évaluation sont attendues pour fin 2018. Dans l'intervalle, **le SDIS propose de prolonger la durée de la convention de partenariat**. Le Maire signale que le CPI de Moosch est toujours « bipé » en journée, alors que cela n'était pas prévu dans ce nouveau dispositif.

Contrat CEC

Après **un parcours du combattant administratif qui a débuté le 16 janvier 2018**, le Contrat Emploi Compétence pour Jérôme TSCHAEGLE a été validé. **Le Maire a signé ce contrat le 03 juillet dernier à Pôle Emploi.**

Réunion de la Vie Sociale de la Résidence JUNGCK

Jean-Jacques GRAU fait le point sur la réunion de la Commission Vie Sociale de la Résidence. Il évoque notamment **les problèmes de stationnement dans la cour et autour du bâtiment**. La possibilité d'utiliser le parking proche situé derrière le cimetière est préconisée de même la neutralisation des places de parking situées à l'entrée de la Résidence. Jean-Jacques GRAU signale également que **l'actuel directeur est sur le départ** et que le remplaçant a été choisi.

LES CONSEILLERS ONT DIT...

«Je crois qu'on peut remercier les conscrits pour la construction du bûcher et pour la soirée de la crémation qui maintiennent une belle tradition de la vallée.»

Georges BOEGLEN, Conseiller Municipal

Paroles de lecteurs

DES NOUVELLES DE RAYMOND LEMBLE.

Monsieur le Maire «Cher José,
Une fois de plus tu m'as manifesté ton amitié fidèle ainsi que celle de la municipalité en me faisant parvenir la belle, riche et instructive lettre municipale.

Parti de Moosch depuis 16 ans, tu penses bien que **je garde dans la mémoire de mon cœur les personnes dont j'ai la joie de revoir les visages sur les nombreuses photos de la lettre municipale.**

J'imagine un tout petit peu le temps que tu consacres, l'énergie que tu dépenses pour initier et coordonner tout ce qui est entrepris à Moosch.

Désormais **domicilié en la maison de retraite de l'hôpital de Thann**, je prends encore mieux le temps de lire la belle lettre municipale.

Amical merci dont les fleurs et les oiseaux du printemps sont les messagers.»

UN COURRIER DE MARTIAL REHEISSER, DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION DU DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

«Grand merci à vous Monsieur SCHRUOFFENEGER pour votre contribution à la campagne **«Pour l'Alsace, je donne mon avis».** Nous ne manquerons pas de l'intégrer parmi les + 10 000 déjà reçues. Et bravo à vous aussi pour la transmission de votre très beau magazine communal. Bien à vous.»

UN COURRIER DE RAPHAËL SCHELLENBERGER, DÉPUTÉ DU HAUT-RHIN

«Monsieur le Maire, Cher José,
Vous avec bien voulu me transmettre la dernière parution de la lettre municipale présentant **les informations et les multiples événements de votre commune** et je vous en remercie vivement. J'ai particulièrement apprécié la lecture de votre éditorial !!! Amitiés»

UN ÉCHANGE DE COURRIELS ENTRE UNE E.CITOYENNE ET LE MAIRE

«Je me permets de m'inquiéter de l'usage qui est fait du bulletin municipal et de l'argumentaire à géométrie variable, séduisant mais trompeur, qui y est proposé.
D'une part, en page 6, un article est consacré à l'incompétence – juridique – du CM pour s'opposer aux compteurs communicants Linky. **Il est parfaitement compréhensible que la commune soit mal à l'aise avec le sujet et ne souhaite (puisse) pas intervenir.**

D'autre part, en page 19, un courrier adressé par Monsieur le Maire à Madame la Ministre laisse entendre que le représentant de la commune souhaite agir contre l'abandon de la DUP concernant la déviation de la RN66... Pour établir une nouvelle DUP, il faudrait recommencer tout depuis le début, le projet n'aura jamais lieu... Après Sivens, NDDL, mais également l'abandon de l'A45, **les grands projets inutiles, coûteux et destructeurs, ont fait long feu...**
Bien à vous»

E.Citoyenne

«Bien lu votre courriel qui mériterait que nous en discutions. **Bien sûr, je suis mal à l'aise concernant Linky**. A titre privé, j'ai la trouille des ondes (pas de micro onde ni de wifi ou de radio réveil à la maison) mais en tant que maire comme je l'ai écrit, j'ai un «chef», le préfet. RN 66 : la DUP est morte et enterrée **et je partage votre analyse sur les grands travaux**.

Relisez mes courriers échangés avec Madame la Ministre. Il s'agissait surtout de travaux annexes pour **fluidifier et sécuriser la circulation notamment à THANN**. Pour cela, il n'est pas inutile de demander **«qu'on ne nous oublie pas»**. Je reste à votre disposition.»

J. S.

«Je vous remercie de l'intérêt accordé à mon mail et pour le temps que vous avez pris pour y répondre. Vos explications me permettent d'y voir plus clair. **Je continuerai à lire la lettre avec assiduité**.
Bien cordialement.»

E.Citoyenne

«Je vous en remercie. C'est vrai je m'investis énormément dans cette Lettre Municipale. Je veux qu'elle remplisse au moins deux conditions, la première qu'elle soit bien écrite, **compréhensible par tout le monde**, **qu'elle reflète véritablement la «personnalité» de notre village** et enfin que les lecteurs y trouvent **une vraie information.** Mes prises de position ou mes points de vue qu'on lit ou pas, c'est ma manière d'user de la liberté d'expression qui est une liberté sacrée.
Encore merci et excellente journée.»

J. S.

Agenda

- **10 août : Don du Sang** – Salle Aloyse Mura, 15h30 à 19h30 (Donneurs de Sang)
- **15 août : Assomption, Procession vers la colline de la Vierge** – 17h00 (Paroisse)
- **24 et 25 août : Marche nocturne** Cour du Cercle St-Augustin et sentiers, 16h00 (Cercle Saint-Augustin)
- **5 septembre : Reprise tennis de table** salle du Cercle Saint-Augustin, 19h00 (Cercle Saint-Augustin)
- **8 septembre : Reprise championnat Pays de Bade** – Salle intercommunale, 20h00 (Espérance)
- **9 septembre : Humpagartafascht** Salle Coutouly et Parc André Malraux, 15h30 (Vivre à Moosch)
- **9 septembre : Fête patronale** Eglise et jardin du presbytère, 10h00 (Cercle Saint-Augustin et Chorale)
- **10 septembre : Reprise Yoga** salle du Cercle Saint-Augustin, 18h00 (Cercle Saint-Augustin)
- **16 septembre : Fermeture de la pêche** Etang de pêche, 19h00 (Pêcheurs)
- **29 septembre : Journée citoyenne** Ateliers communaux, 8h00 (Municipalité)
- **12 octobre : Ramassage métaux téléthon 2018** – 9h00 (Municipalité et bénévoles)
- **13 et 14 octobre : Marche populaire** Salle Aloyse Mura et sentiers, 7h00 à 14h00 (Sapeurs-Pompiers)
- **22 octobre : Don du Sang** Salle polyvalente de Malmerspach, 16h00 à 19h30 (Donneurs de Sang)

Lu par ailleurs

Le pouvoir des mots

Madame la Pasteure Catherine PICHARD KNORST ne nous en voudra pas de publier dans notre Lettre Municipale ce texte magnifique paru sous sa signature dans la presse locale le 10 juin dernier.

«Des liens indestructibles nous unissaient, nous nous étions apprivoisés mutuellement, nous étions uniques l'un pour l'autre, ni le temps, ni l'espace ne pourraient changer cela. De nombreuses années s'étaient écoulées et je me souviendrai toujours de son retour. J'étais assise au bord de l'eau, j'ai reconnu le bruit de ses pas, différent de tous les autres. Je me suis retournée, il était là, **mon Petit Prince** était à nouveau là. Il s'est assis près de moi, il m'a regardée du coin de l'œil. **Nous n'avons pas parlé tout de suite, car souvenez-vous, le langage est source de malentendu. Et il me dit simplement «s'il te plait écris-moi un livre».**

Quelle étrange demande : un livre…

Tu veux que je t'écrive un livre? A l'heure d'internet et de l'image, tu me demandes de t'écrire un livre ? Mais pourquoi ?

«Tu vois» me dit-il «le livre met en éveil mes cinq sens, seul lui en est capable. Réfléchis et souviens-toi de tes lectures : l'ouïe, le goût, le toucher, l'odorat et la vue».

Nous restâmes assis de longs instants et tout d'un coup j'entendis la voix de ma grand-mère, une voix que je croyais disparue depuis des années. Chaque soir, elle me lisait des contes : elle imitait à merveille Monsieur Seguin «C'est fini ; Les chèvres s'ennuient chez…» Quel bonheur de percevoir à nouveau ce timbre rempli d'amour qui préparait mes nuits. Au même instant, j'entendis ma propre voix qui clamait avec puissance les mots terribles d'Antigone d'Anouilh devant mes camarades du lycée : « Je veux être sûre de tout aujourd'hui et que cela soit aussi beau que quand j'étais petit – ou mourir !». La voix est un des porte-drapeaux des livres.

Et l'eau me vint à la bouche en pensant à Madame Bovary devant les pattes rouges des homards et les gros fruits dans des corbeilles. Et comment ne pas sentir la madeleine de Proust qui, en même temps qu'éveiller le goût, nous plonge dans de doux souvenirs. **Les livres ont le pouvoir de nous faire saliver juste avec la puissance des mots.**

Et je rougis aux nombreuses fois où leurs baisers m'ont fait frissonner de plaisir. Je pouvais presque sentir ses caresses littéraires. La pudeur entre Fermina et Florentino à un âge avancé, l'impudeur dans l'amant de Lady Chatterlay. La correspondance amoureuse de Camus et Maria, d'Anne et François. Quand les mots deviennent frôlements, tremblement et volupté.

Je ne sais que choisir tant chaque livre fait frémir mes narines. J'ai retrouvé les fragrances si particulières de l'Algérie avec Antoine et Lila dans *Un loup pour l'homme*, les senteurs multiples de l'île de Corfou grâce à Gerald Durrell qui décrit la faune et la flore avec virtuosité, l'odeur âcre de la mort et des camps avec Primo Lévi. Lorsque tu tournes une page s'envolent de multiples effluves.

L'expression «en prendre plein la vue» me semble appropriée. **De mon bureau, j'ai fait le tour du monde, des centaines d'images m'habitent. Des pays, des villes, des villages que je n'ai jamais vus !** Des forêts lointaines, des lions, des girafes, des fourmis etc. Et parce que j'ai lu, j'ai voulu voir Tipiza en Algérie où Camus aimait aller. Quand la fiction rencontre la réalité…

Alors, tu vois… Les cinq sens… Le livre exalte nos perceptions du monde et ressentir c'est être pleinement vivant. La lecture est un appel à la vie. **Les mots nous rencontrent en prenant le chemin de nos sens et touchent notre cœur.** Tu aimes ou tu n'aimes pas une œuvre mais tu vibres. Il y a une alchimie magique entre toi et le livre. Tu regardes la couverture, tu l'ouvres, tu tournes les pages, il t'emporte et tu t'envoles avec lui vers un voyage toujours sensoriel. **Tu ne sors jamais indemne d'une telle rencontre et c'est une grâce**», me dit le Petit Prince avec des milliers d'étoiles dans ses yeux.

Laissez de côté les réseaux sociaux, les jeux vidéo, la télévision et laissez-vous emporter par le pouvoir des mots : un voyage sensoriel unique et extraordinaire !»

En cette fin d'année scolaire, au moment où notre bibliothèque va se mettre en mode été (voir horaire d'ouverture ci-dessous), nous souhaitons exprimer notre reconnaissance aux bénévoles de la bibliothèque qui tout au long de l'année animent ce beau lieu de vie où se rencontrent petits et grands lecteurs.

Du 9 juillet au 31 août, la bibliothèque sera ouverte aux lecteurs le vendredi de 16 h à 18 h.

Conception - impression Publi-k Uffholtz CERNAY • Imprimé sur papier 100% recyclé • Dépôt légal n° 1344

Prochain numéro : Octobre 2018